

## Séance ordinaire du 20 Juin 2014

**Nombre de Membres**                    *L'an deux mil quatorze, le vendredi 20 Juin à 20 heures, trente*  
**En exercice : 11**                    *minutes, Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué,*  
**Présents : 9**                         *s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses*  
**Pouvoirs : 1**                         *séances sous la présidence de Monsieur Louis de CAUMONT LA*  
**Votants : 10**                         *FORCE, Maire de la commune.*

**Date de la convocation : 13 Juin 2014**

**ETAIENT PRESENTS** : MM, Anne BODARD, Joël BUFFAULT, Bernard DAMOISEAU, Louis DE CAUMONT LA FORCE, Charles PLESSE, Isabelle SILNIQUE, Alexandre SOUDRY, Anne THOMINET, Brigitte TOURRET

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : Mme Anne-Sophie GALLON, Mr Etienne CORDONNIER

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Anne THOMINET

**N°2014-28**

**OBJET** : *Election des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs*

*Monsieur Louis de Caumont La Force, Maire a ouvert la séance.*

*Madame Anne THOMINET a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal en application de l'article L.2121-15 du CGCT.*

*Monsieur le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 9 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT était remplie.*

*Monsieur le Maire a rappelé qu'en application de l'article R133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant, et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.*

*Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a aussi expliqué que conformément à l'article L284 du code électoral, le conseil municipal devait élire 1 délégué et 3 suppléants.*

- **Pouvoirs** :

- *Mme Anne-Sophie GALLON a donné pouvoir à Mr Louis de CAUMONT LA FORCE.*

- **Election des délégués**

- *Nombre de votants..... 10*

- *Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0*

- *Nombre de suffrages exprimés..... 10*

- *Majorité Absolue..... 5*

*Mr Louis de CAUMONT LA FORCE, candidat, a obtenu 9 voix.*

*Mr Bernard DAMOISEAU, a obtenu 1 voix*

*Mr Louis de CAUMONT LA FORCE a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat.*

- **Election des suppléants**

- Nombre de votants..... 10
- Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- Nombre de suffrages exprimés..... 10
- Majorité Absolue..... 5

*Mr Joël BUFFAULT, candidat, a obtenu 10 voix. Il a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat*

*Mme Brigitte TOURRET, candidate, a obtenu 10 voix. Elle a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat*

*Mme Anne THOMINET, candidate, a obtenu 9 voix. Elle a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat.*

**N°2014-29**

**OBJET : Nomination de 4 représentants CIID**

*Le conseil communautaire,*

*Vu la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010,*

*Vu le code général des impôts,*

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu la délibération du conseil communautaire du 2 décembre 2011 instaurant la fiscalité professionnelle unique,*

*Vu la délibération du 16 janvier 2012 de la communauté de communes du Pays de Tronçais créant la commission intercommunale des impôts directs*

*Considérant l'obligation de créer une commission intercommunale des impôts directs suite au passage en fiscalité professionnelle unique,*

*Considérant que cette commission n'intervient qu'en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels*

*Sont nommées comme représentants de la commune de Vitray à la commission intercommunale des impôts directs, pour la durée du mandat électoral :*

- *Mr Louis de CAUMONT LA FORCE, Mme Isabelle SILNIQUE, titulaires,*
- *Mme Anne THOMINET, Mr Bernard DAMOISEAU, suppléants.*

**N°2014-30**

**OBJET : Renouvellement commission communale des impôts directs**

*Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des services fiscaux, ayant pour objet la constitution de la nouvelle commission des impôts directs.*

*Suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale et d'établir une liste de contribuables composées de 12 noms pour les commissaires titulaires, et 12 noms pour les commissaires suppléants parmi lesquels les services fiscaux désigneront 6 membres titulaires et 6 suppléants.*

*- **12 commissaires titulaires** : MM François AUFORT, Joseph AUMONT, Anne BODARD, Joël BUFFAULT, Pierrette DAFFY, Bernard DAMOISEAU, Jean de CHARON, Christelle LAMARQUE, Patrick LEFEVRE, Pascale D'ORMESSON, Alexandre SOUDRY, Philippe TOUBERT.*

*- **12 commissaires suppléants** : MM Arsène BAUDIN, Lionel BAUDIN, Laurent BUFFAULT, Olivier GENEST, Marie-Annick de CAUMONT LA FORCE, Laurent GUINDOLET, Robert*

LAMARQUE, Emilie MARTIN, Charles PLESSE, Isabelle SILNIQUE, Anne THOMINET, Brigitte TOURRET.

**N°2014-31**

**OBJET : Contrat de Mr Denis SALZET**

*Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat à durée déterminée de Mr Denis SALZET arrive à échéance le 30 Juin 2014, et propose son renouvellement.*

*Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité décide de renouveler le contrat de Mr Denis SALZET jusqu'au 30 juin 2015 de la façon suivante :*

- 17 h par semaine du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 septembre 2014,*
- 10 h par semaine du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015*
- 17 h par semaine du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 30 juin 2015*

**N°2014-32**

**OBJET : Modification statutaire communauté de communes**

*Mr Le Maire donne lecture d'un courrier de la communauté de Communes du Pays de Tronçais concernant la modification de ses statuts, et plus précisément l'art 6 B) Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté, comme suit :*

- Ajout d'un alinéa à la liste des zones d'activités intercommunales : ZA « La Nigotière », située à Cérilly.*

*Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts de la communauté de Communes du Pays de Tronçais.*

**N°2014-33**

**OBJET : Indemnités de conseil et de budget au trésorier**

*Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,*

*Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'état,*

*Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux*

*Le Conseil Municipal décide :*

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,*
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an*
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Mr DE BACKERE Dominique, Receveur municipal*
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.*

**N°2014-34**

**OBJET : Commission communication, ajout d'une personne extérieure au conseil municipal**

*Mr le Maire explique au conseil municipal, que Mr Philippe TOUBERT gérait le site internet de la commune de Vitray jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux. Il propose sa candidature au sein de la commission communication.*

*Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable.*

**OBJET : mise en place d'une permanence.**

*Mr le Maire propose au conseil municipal de mettre en place une permanence un samedi par mois de 10h à 12h. Cette permanence est surtout destinée aux résidents secondaires de la commune qui ne peuvent se rendre à la mairie aux jours d'ouverture.*

*Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable. Donc dès septembre 2014, les élus seront présents en mairie, à tour de rôle, le premier samedi de chaque mois (sauf jour férié) de 10h à 12h.*

**OBJET : Borne WIFI**

*Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il serait peut être judicieux d'installer une borne WIFI sur la commune. L'accès ainsi fourni pourrait être gratuit ou payant pour l'utilisateur.*

*Après débat, le conseil municipal décide de contacter la communauté de communes du pays de Tronçais afin d'étudier et d'envisager ce projet par l'ensemble des communes de la communauté de communes ;*

**OBJET : Rapport des commissions**

- *Mr le Maire donne le compte rendu de la commission patrimoine, culture et communication ; une évaluation du petit patrimoine doit être réalisée dans l'ensemble des communes pour début septembre.*
- *Mr Joël Buffault donne le compte rendu de la réunion de Groupama et du SIVOM.*
- *Mr Alexandre Soudry donne le compte rendu de la réunion avec ERDF, du SDE 03 et de la commission communication (la création d'un bulletin municipal est à l'étude).*
- *Mmes Anne Thominet et Isabelle Silnique donnent le compte rendu de la réunion du SIESS de Vallon en Sully.*
- *Mme Brigitte Turret donne le compte rendu de la réunion de l'Association du Pays de Tronçais.*
- *Mr Bernard Damoiseau donne le compte rendu de la réunion du SMIRTOM, et insiste sur le civisme de chacun pour faire le tri sélectif.*
- *Mme Anne Bodard donne le compte rendu de la réunion au centre social du Pays Val de Cher-Pays de Tronçais.*
- *Mme Anne Thominet donne le compte rendu de la commission école concernant la mise en place des TAP (Temps Activités Périscolaires) et de l'accessibilité de l'école de Meaulne.*

**QUESTIONS DIVERSES**

*- Mr le Maire informe le conseil municipal de la visite du commandant de gendarmerie, concernant la fermeture de la brigade de gendarmerie de Vallon en Sully. De plus il signale que la nature des cambriolages a changé. Cette nouvelle délinquance se fait par reconnaissance, donc il ne faut pas hésiter à signaler à la gendarmerie, tout véhicule paraissant suspect.*

*- Mr le Maire signale au conseil municipal que le SIVOM Nord Rive Droite du Cher, a envoyé un courrier aux personnes dont l'assainissement non collectif n'est pas conforme.*

*- Mr le Maire propose au conseil municipal la suppression des panneaux d'affichage sur le mur ouest de la mairie. Ce projet est mis à l'étude et sera revu lors d'une prochaine séance.*

*- Mr Bernard Damoiseau interroge Mr le Maire concernant les problèmes d'évacuation d'eau au niveau du portail de Mr Durin. Mr Le Maire l'informe qu'un courrier a été envoyé à l'architecte en charge du dossier d'aménagement.*